

CHARTRE DE BIENTRAITANCE

Être Bientraitant, c'est une manière d'être, d'agir et de dire. Soucieux de l'autre, réactif à ses besoins et ses demandes en respectant la personne dans son identité.

- 1** Donner à l'utilisateur et aux personnes de son choix, une information accessible, individuelle et loyale.
- 2** Garantir à l'utilisateur la confidentialité des informations le concernant en tout lieux et toutes circonstances (Respect du secret professionnel).
- 3** Adopter à tout moment une attitude professionnelle d'écoute et de discernement avec tolérance et patience.
- 4** Respecter la culture et les croyances de la personne accueillie.
- 5** Respecter la personne en restant courtois, discret et en appliquant le vouvoiement.
- 6** Respecter l'intimité et la pudeur de la personne.
- 7** Optimiser et réévaluer régulièrement les soins d'hygiène, de sécurité, de confort.
- 8** Agir contre toutes formes de douleurs physiques et morales.
- 9** Assurer la sécurité de l'utilisateur en appliquant les bonnes pratiques et recommandations
- 10** Signaler tout acte, attitude, propos, négligence portant atteinte à l'intégrité de la personne.

La Bientraitance nécessite la responsabilité et l'implication de chacun !